

GOUP DE REUF POUR LA COURTILLE

près 6 mois de travaux, l'opération de réhabilitation de la Cité La Courtille à Saint-Denis composée de **447 LOGEMENTS** se poursuit. Les locataires bénéficient d'un programme de travaux de grande ampleur qui permet d'intervenir sur les façades (isolation thermique, remplacement des fenêtres), dans les logements (rénovation électrique, remplacement des appareils sanitaires, remise en peinture dans les salles de bains, cuisines et WC ainsi que la rénovation complète du système de ventilation). Dans les parties communes, les halls et cages d'escaliers seront rénovés, l'ouverture de certains halls modifiée.

Cette opération est représentative de la **POLITIQUE DE CONCERTATION** menée par Plaine Commune Habitat en matière de **RÉHABILITATION**.

Ainsi, à chaque étape du projet, les locataires sont partie prenante. Des ateliers préalables ont permis aux locataires de participer à l'élaboration du programme de travaux, chaque phase a fait l'objet de réunions publiques et désormais des rencontres mensuelles sont organisées avec l'amicale pour échanger et apporter les ajustements nécessaires. Les travaux dans les logements et en façades se poursuivent et dès le mois prochain, ce seront les parties communes qui entameront leur transformation pour une fin de chantier prévue au **PRINTEMPS 2018**.

PAUL ÉLUARD : <u>DES PARKINGS</u> RÉSIDENTIALISÉS

système efficash sera effectif à compter du mois prochain.



Ce **JEUDI 26 JANVIER**, les locataires de la cité Paul Eluard à Saint-Denis étaient venus affronter le froid pour **INAUGURER** les parkings.
La résidentialisation et la

La résidentialisation et la mise en place de barrières automatiques a permis aux locataires de retrouver le bénéfice des places de stationnement de leur cité, jusqu'alors utilisées majoritairement par les usagers des services à proximité.

Des actions coordonnées avec la ville sont actuellement mises en place pour mettre fin au stationnement gênant et permettre à la cité de retrouver plus de serénité.



4000

C'EST LE NOMBRE DE LOGEMENTS CONCERNÉS PAR LE REMPLACEMENT DES ROBINETS DE GAZ POUR LES CAZINIÈRES. Les robinests dits DC correct les

GAZINIÈRES. Les robinets dits PC gaz et les tuyaux flexibles à durée d'utilisation limitée

sont remplacés par un robinet à obturation automatique intégrée (ROAI) ainsi qu'un flexible sans limite de durée d'utilisation. Les anciens robinets gaz présentent un risque de déboîtement du flexible, ce qui peut générer une fuite de gaz, et dans le pire des cas, une explosion. La pose du nouvel équipement pour des raisons de sécurité est obligatoire.

Si vous étiez absent lors du précédent passage de notre prestataire, un nouveau passage est prévu dans les logements équipés d'une arrivée de gaz pour les appareils de cuisson. Cette intervention est intégralement prise en charge par Plaine Commune Habitat et est obligatoire.

Les Cons gestes que faire en cas de fuite de GAZ?

- 1 Ouvrez les fenêtres.
- 2 Fermez votre arrivée de gaz.
- 3 Evitez les flammes et les étincelles.
- 4 Ne touchez à aucun appareil électrique ni téléphone.
- 5 Sortez à l'extérieur de votre domicile pour contacter le n° Vert Urgence Sécurité Gaz au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe).
- 6 Attendez l'arrivée du technicien GRDF devant votre domicile.

SAVOIR

Pensez à entretenir et vérifier régulièrement vos équipements au gaz, et notamment les arrivées de gaz. Si votre gazinière est trop vétuste, la mise en place du nouveau robinet ne sera pas possible. Il faudra envisager de remplacer votre gazinière pour pouvoir continuer à utiliser la cuisson au gaz, l'utilisation des appareils avec des raccordements non conformes étant strictement interdite.



Plaine Commune Habitat recrute:

- Chargé(e) de projet communication et animation Web en CDD
- Responsable communication
- Technicien(ne) de maintenance

Pour postuler, adressez votre CV et votre lettre de motivation à recrutement@plainecommune habitat.fr ou sur le site internet oph-plainecommunehabitat.fr, rubrique : rejoindre nos équipes.

UNE PÉTITION POUR DIRE « OUI AU LOGEMENT SOCIAL »



Permettre à tous ceux qui en ont besoin d'accéder à un logement abordable et de qualité, vous dites Oui? Alors signez la pétition « Oui au logement social ». Cette pétition est ouverte à tous, car se loger est un droit fondamental, qui nous concerne tous. Elle sera adressée à l'ensemble des candidats aux élections de 2017 pour qu'ils s'engagent.

SIGNEZ LA PÉTITION SUR

www.change.org/ouiaulogementsocials



LECLUBDESLOCATAIRES.COM



«Je suis locataire de Plaine Commune Habitat depuis des années, et j'avais pris mon assurance habitation lors de mon entrée dans les lieux. Quand le Club des locataires a proposé une offre d'assurance, je m'y suis intéressé et j'ai téléphoné à l'assureur. Avec mon F4, souscrire un nouveau contrat me permettait de faire une économie de 80 euros par an. Je n'ai pas hésité et aujourd'hui, je n'ai aucun regret. J'ai été très bien accueilli, tout m'a bien été expliqué, maintenant je le conseille à mes voisins! » M.BUNIET, locataire à Saint-Denis.

POUR PLUS D'INFOS, CONTACTEZ LE CLUB DES LOCATAIRES.